



Info

Mairie

VAXONCOURT

284

Septembre 2025

MANIFESTATIONS LOCALES - SEPTEMBRE 2025 :

Samedi 7 septembre	Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants	
Dimanche 8 septembre	Marche mensuelle 9 h - <i>Stade communal</i>	La forme sous toutes ses formes
Jeudi 12 septembre	Permanence France Services Atelier informatique	13 h 30 / 16 h 30 - <i>Mairie</i>
Samedi 27 septembre	Inauguration - Halle de convivialité	A partir de 15 h

TRANSPORTS SCOLAIRES – HORAIRES 2025 / 2026 :

		<u>DEPART</u>	<u>RETOUR</u>
🕒 Châtel sur Moselle :	<i>Grand'rue</i>	8 h 04	17 h 50 (11 h 50 / mercredi)
	<i>Trial</i>	8 h 07	17 h 55 (11 h 55 / mercredi)
	<i>La Verzelle - N°672</i>	8 h 09	17 h 45 (11 h 45 / mercredi)
	<i>La Verzelle - N°1162</i>	8 h 12	18 h 00 (12 h 00 / mercredi)
🕒 Thaon-les-Vosges :	<i>Grand'rue</i>	7 h 10	17 h 35 (12 h 35 / mercredi)
	<i>Trial</i>	7 h 12	17 h 37 (12 h 37 / mercredi)
🕒 Epinal :	<i>Grand'rue</i>	7 h 01	18 h 06 19 h 11
			13 h 19 et 19 h 11 (mercredi)
	<i>Trial</i>	7 h 03	18 h 08 19 h 13
			13 h 21 et 19 h 13 (mercredi)

R.P.I.C. DU DURBION – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :

La rentrée des classes aura lieu le lundi 1^{er} septembre à 8 h 30. Pour rappel, les horaires de l'école sont définis comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8 h 30 / 11 h 30 13 h 30 / 16 h 30

Les services périscolaires accueillent les enfants dès 7 h et jusqu'à 18 h 30.

PROPRETE DES RUES :

Dans son article 32, le règlement sanitaire départemental précise que « *les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords* ». Les habitants sont invités à participer à l'effort collectif d'entretien des rues en maintenant leur partie de trottoir et/ou de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Merci à toutes celles et tous ceux qui participent déjà à l'embellissement et à la valorisation de notre village.

EXPOSITION DE VOITURES :

Le Foyer Rural de Vaxoncourt et l'association « VW Band » de Domèvre sur Durbion organisent une exposition de véhicules de collection et youngtimer le dimanche 5 octobre de 10 h à 16 h sur le terrain de foot. Sur place, restauration rapide et buvette vous seront proposés par l'Amicale des pêcheurs de Vaxoncourt. Venez nombreux !

DECLARATION DES RUCHES :

La déclaration des ruches est obligatoire dès la première ruche. Elle doit être faite entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025. Déclaration en ligne sur : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

AFFOUAGES COMMUNAUX 2025 – MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les habitants de la commune, qui désirent faire des coupes de bois dans la forêt communale (ou la Foresterie), **sont invités à venir s'inscrire personnellement en Mairie.** Une seule inscription par famille est autorisée. Les inscriptions se feront jusqu'au 18 octobre 2025 aux jours et horaires habituels d'ouverture.

En fonction du nombre d'inscrits, il est prévu de distribuer des lots de 10 à 20 stères dont le prix est fixé à 11 € T.T.C. le stère (forêt communale). **Des arrhes, d'un montant de cinquante euros, seront demandées par lot de bois réservé à chaque cessionnaire.** Cette somme viendra en déduction de la facture qui sera délivrée à l'issue du cubage.

L'attribution des lots aura lieu le vendredi 5 décembre à 18 h en mairie. Il est rappelé que les prête-noms sont strictement interdits et que les produits issus des coupes sont destinés à satisfaire sa consommation personnelle.

COUP DE POUCE AUX JEUNES :

Une aide de **TRENTE EUROS** par an est accordée aux enfants à **partir de trois ans et jusqu'au jour de leur dix-huitième anniversaire** pour des dépenses concernant :

- ✓ Les licences sportives (football, rugby, judo, athlétisme, gymnastique...) ou abonnements sportifs (piscine, patinoire, danse, équitation, ...).
- ✓ Les cotisations à des activités culturelles (musique et théâtre).
- ✓ Les frais d'inscription aux centres aérés.

Pour en bénéficier, l'un au moins des parents doit résider dans la commune et pouvoir justifier du rattachement fiscal de l'enfant (avis d'imposition). Pour les enfants en garde alternée chez l'un au moins des parents résidant dans la commune, cette aide sera réduite de moitié, soit **QUINZE EUROS**. Dans le cas où les deux parents résident séparément dans la commune, l'aide de **QUINZE EUROS** sera attribuée à chacun des parents. Dans tous les cas, elle ne peut être accordée qu'en une seule fois et elle est réglée directement à l'organisme sur présentation d'une facture.

STATION VILVOLT - VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE SERVICE :

La Communauté d'Agglomération vient d'installer une station Vilvolt sur le parking, Grand' rue. Ce service est disponible pour tous et toutes à partir de 14 ans. Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'application « Vilvolt » sur son téléphone et suivre la démarche de mise à disposition. Sans abonnement, le coût est d'1 € / demi-heure et avec abonnement (3 € / mois ou 30 € / an), 30 minutes sont offertes par jour puis 1 € la demi-heure.

Un abonnement gratuit, donnant accès à 30 minutes de vélo par jour, est offert aux jeunes de plus de 14 ans, aux adultes de moins de 26 ans, aux étudiants, aux bénéficiaires du RSA, aux abonnés des transports publics (Imagine, TER, Fluo Grand Est) ainsi qu'aux salariés des employeurs engagés aux côtés de la C.A.E. dans un plan de Mobilité.

ANIMAUX DOMESTIQUES :

L'affection que nous portons à nos animaux ne doit pas être une gêne pour notre voisinage. Merci d'être attentif aux aboiements intempestifs des chiens ! Les propriétaires de chiens sont également tenus de ramasser leurs crottes et de les mettre dans une poubelle. Des sacs sont disponibles gratuitement en mairie.

Par ailleurs, et afin d'éviter la prolifération des chats errants, il n'est pas autorisé de les nourrir sur la voie publique. Si vous décidez de les adopter en les nourrissant, il est indispensable de les stériliser !

Le Maire a été informé d'un cas d'empoisonnement avéré d'un chat, rue de la Moselle. Même si nous ne partageons pas tous l'amour des animaux, la vie en collectivité nécessite toutefois d'être tolérants ! Une telle cruauté est inacceptable. La gendarmerie a été informée et le Maire reste attentif à tout autre signalement. De plus, n'oublions pas qu'un enfant pourrait également ingérer ces produits.

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Samedi 30 août	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 31 août	22 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Zincourt
Dimanche 7 septembre	23 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Hadigny les Verrières
Dimanche 14 septembre	24 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Vaxoncourt
Dimanche 21 septembre	25 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Pallegney
Samedi 27 septembre	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 28 septembre	26 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Frizon

Tél : 03.29.67.22.78

Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr

Site Internet – <http://vaxoncourt.free.fr>

Le Maire
Frédéric DULOT